Annexe n°2 : plan des périmètres de protection rapprochée et éloignée du Nouveau forage Teufelsgebirg-F2» n°BSS003WJWK

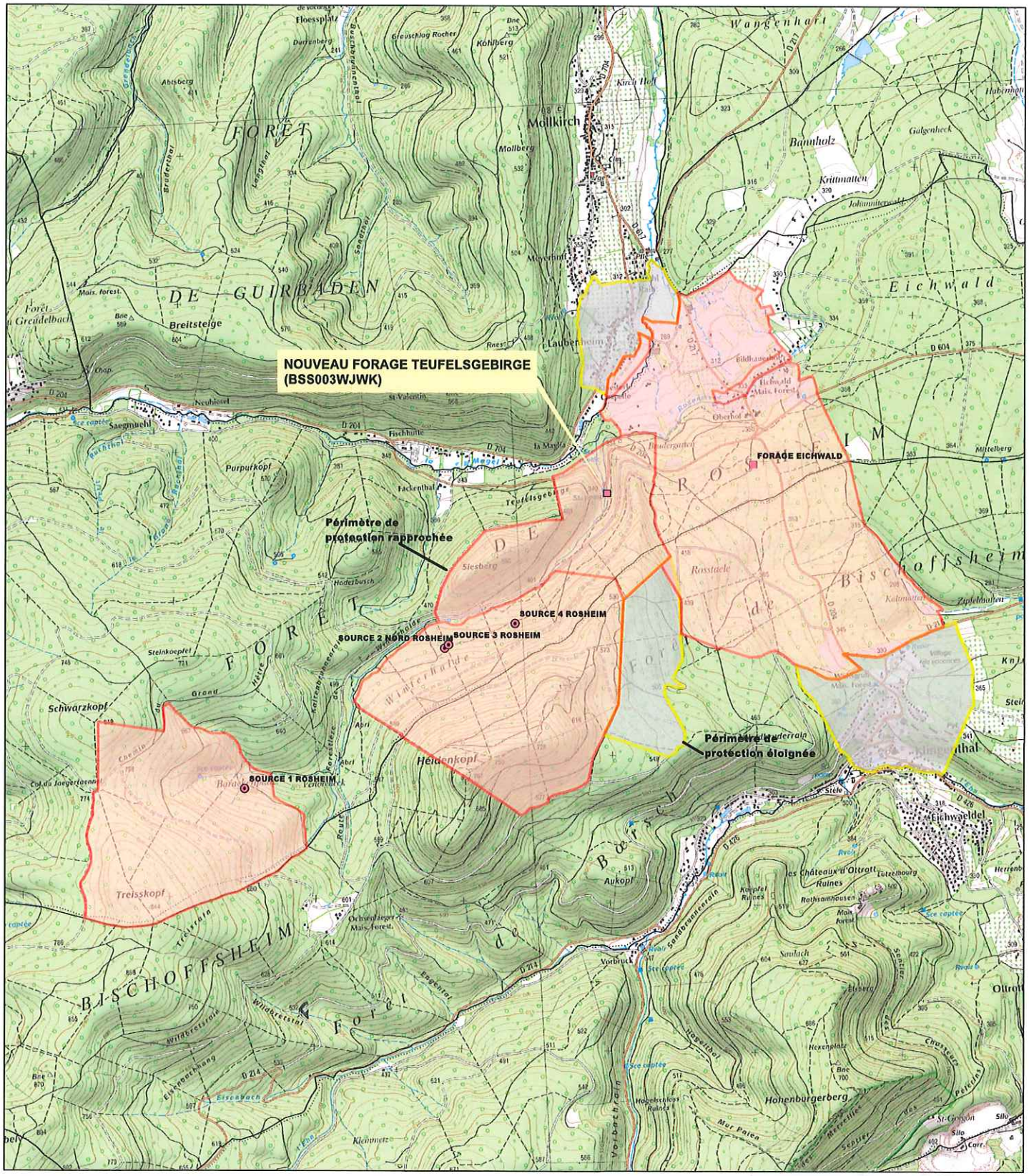

Arrêté modificatif du_____de l'arrêté préfectoral du 07 septembre 2011 portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eaux souterraines des captages Source S1 n°02716X0013/PARC47, Source S2 n°02716X0017/HY, Source S3 n°02716X0018/HY, Source S4 n°02716X0008/F, forage Teufelsgebirg n° 02717X0057/F et forage Eichwald n°2717X0092/F, des périmètres de protection des captages et autorisant le prélèvement de l'eau et son utilisation en vue de la consommation humaine par la Ville de Rosheim.

Réalisation - Conception :
ARS Grand Est \ Délégation territoriale du Bas-Rhin \
Pôle Veille et Sécurité sanitaires et environnementales

Sources :
ARS Grand Est

© IGN 2012 Scan 25®; BD Ortho®;
BD Parcellaire®;BD Topo®;BD Alti®;BD Adresse®
Février 2018

Source
Forage
Périmètre de protection rapprochée
Périmètre de protection éloignée

N

1:35 000
0 — 1 Kilomètres

Agence Régionale de Santé Grand Est